

Ville du **CROISIC**

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

#48

AVRIL
2021



 LE CROISIC

www.lecroisic.fr  



ÉCONOMIE

LA HALLE
DU MARCHÉ



TOURISME

LABEL
ACCUEIL VÉLO

SOMMAIRE | AVRIL 2021



- 3** **ÉDITO**
- 4** **ÉCONOMIE**
La halle du marché
- 8** **ENVIRONNEMENT**
Les espaces naturels sensibles
Éclaircie à la Croix des Douaniers
- 14** **CULTURE**
« Murmures » à la Galerie Chapleau
Festival Tempo Piano Classique 2021
- 18** **TOURISME**
Une communication plus proche des femmes et des hommes
L'office de tourisme vise le label Accueil Vélo
10 logements dédiés aux emplois saisonniers
- 26** **TRAVAUX**
Modification du PLU
Réseaux d'eaux potables, d'eaux pluviales et reprises de voirie
- 30** **EMPLOI**
Le mentorat, un nouveau levier pour les jeunes
- 33** **AGENDA**
- 34** **TRIBUNES**

IMPRIMERIE Corlet Imprimeur

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION Michèle Quillard, maire du Croisic.

RÉDACTEURS Joëlle Meunier, William Nocus, Laurent Delpire. MAQUETTE Delphine Chateau, William Nocus.

5100 tirages - avril 2021

© Toutes reproductions d'articles ou photos sont soumises à autorisation municipale

Chères Croisicaises, chers Croisicais,



À l'heure où j'écris ces quelques lignes, j'ignore encore le devenir de cette crise sanitaire sans précédent.

Deux passions animent l'incertitude: la peur et l'espoir. Je mise sur l'espérance.

Nous avons besoin de nous projeter dans un avenir plus souriant où nous quitterons nos vies connectées pour retrouver le plaisir d'un restaurant, d'un cinéma, d'un spectacle, d'une exposition. Retrouver le plaisir de sortir.

Ce long, trop long intermède nous sidère mais avec mon équipe, tout comme vous, nous

devons continuer à travailler sur nos projets.

Votre bulletin municipal porte un regard attentif sur notre tourisme. Celui-ci est devenu le moteur hégémonique de notre économie. Les commerces, les bars, les restaurants, les hôtels, les campings participent activement à notre dynamisme local.

Les associations et la Ville portent de nombreux projets culturels et sportifs qui sont aussi partie prenante dans notre énergie touristique. Les usages, les comportements de nos visiteurs ont évolué au cours de ces dernières années.

Nous devons donc suivre cette évolution en changeant, en modifiant nos offres, nous devons aussi repenser notre communication pour que ce public conserve toujours au fond de lui l'envie de revenir dans notre Petite Cité de Caractère.

Je reste optimiste. Avec la vaccination générale, ce cauchemar sera bientôt derrière nous. Mais si nous devons trouver un aspect positif à ce tragique épisode, c'est qu'il nous a fait saisir l'importance des plaisirs simples à partager. 📌

Alain Bourdic, subdélégué aux Finances et au Développement économique accueille la boulangerie Manceau sous la halle du Croisic.



LA HALLE DU MARCHÉ : une offre globale

À l'occasion de l'installation d'un boulanger et d'un poissonnier-traiteur sous la halle du marché du Croisic, Alain Bourdic, élu en charge du Domaine public et du Développement économique, nous présente cette locomotive du commerce de centre-ville.

Alain Bourdic, combien de commerçants accueille la halle alimentaire du Croisic?

27 commerçants avec une représentation non négligeable de producteurs locaux notamment ceux ayant un rapport avec la mer: poissonniers, écailliers, algoculteur, conchyliculteurs, saliculteur, etc. Mais nous trouvons bien évidemment des primeurs, des bouchers, des charcutiers, des traiteurs, des volaillers, un apiculteur, des fruits et légumes, des fromagers, un torréfacteur, des fleuristes et même des produits italiens et asiatiques. Tous ces commerçants ont le souci du frais, du respect du produit et de la saisonnalité. Et ils ne sont jamais avares de bons conseils.

Les deux derniers arrivés en février sont un poissonnier traiteur et surtout un boulanger.

Il en reste deux au Croisic et nous n'en avons plus sous la halle depuis 2013. C'est un service qui était réclamé non seulement par la clientèle mais aussi par les autres commerçants. Ce type de commerce génère toujours une émulation qui se répercute sur la fréquentation des autres étals.

Quel est l'intérêt pour une ville de posséder une halle alimentaire?

Un intérêt primordial. Pour plusieurs aspects. Acheter ses fruits et légumes, son fromage, sa viande ou ses œufs sous la halle du Croisic contribue au maintien d'une économie locale. J'ajoute que consommer local permet aussi aux petits producteurs de notre territoire de vivre, peut-être de s'agrandir, voire créer quelques emplois. Le producteur local récolte au bon moment, en circuit court, avec une empreinte

carbone minimisée. Les produits cultivés loin de chez nous, entre la production d'emballages pour les conserver, la réfrigération durant leur transport et le transport en lui-même, ce n'est pas très développement durable

Une halle alimentaire est dans la majeure partie des cas l'incarnation du commerce et du producteur de proximité. Les jours de marché drainent un afflux de clients en centre-ville et le commerce sédentaire en bénéficie. En tant qu'élu, je dois m'assurer du maintien de ces services.

Mais une halle, un marché, ce n'est pas seulement du commerce?

Outre l'approvisionnement en produits frais, c'est effectivement aussi un lieu plein de vie, d'échanges, de convivialité et de

La halle est ouverte tous les jeudis et samedis, dix mois de l'année et les mardis, jeudis et samedis en juillet et août.



personnalités en tous genres. Vous créez des liens, une solidarité entre les gens. Vous n'êtes pas en relation avec des rayonnages ou une balance électronique sans vie mais avec un homme, une femme, capable de vous apporter une plus-value sur un conseil nutritionnel, sur une cuisson, une astuce de dégustation, une découverte ou une recette. Ce sont pour toutes ces raisons que la municipalité porte un œil attentif à l'entretien de cet équipement.

Quelles sont les dernières interventions techniques sur le bâtiment ?

Il date de 1932, il a donc besoin d'un entretien régulier. En 2015, la Ville a procédé à la reprise des façades avec un traitement des bétons détériorés et la pose d'une peinture résistante aux intempéries. Notre dernier gros investissement date de l'année dernière avec l'étanchéité des 650 m² de la toiture pour un coût de 150 000 €. Nous avons encore des projets pour améliorer la halle.

Lesquels ?

Si les locaux connaissent très bien l'établissement, nous nous apercevons que pour les touristes et certains visiteurs, il souffre d'un manque de notoriété. Nous réfléchissons à la mise en place d'une communication vers ces publics au sein de l'office de tourisme. Nous espérons pouvoir la mettre en place avant l'été. 📌



ZOOM SUR

Boutique Mobile SNCF sur le Marché du Croisic

Depuis le 11 février 2021, une Boutique Mobile SNCF Pays de La Loire est présente sur notre marché tous les jeudis matin de 8 h 00 à 13 h 00. Elle est située dans le passage qui longe le bâtiment de La Poste en direction du port.

Afin d'apporter une aide aux Croisicais en difficulté sur les démarches digitales, la SNCF veut conforter son rôle de facilitateur de la Mobilité et ses missions de service public en allant à la rencontre de ses clients.

Ainsi en complément du site Aléop TER des Pays de la Loire, de l'application « Assistant SNCF » et du Guichet de la gare du Croisic (Horaires : du mardi au vendredi de 14 h 30 à 18 h 00, le samedi de 13 h 30 à 15 h 15, les lundis/dimanche/Fêtes : fermé), vous y trouverez l'intégralité des services de la SNCF comme proposés dans toutes les gares. En effet, les agents SNCF pourront vous apporter toutes les informations nécessaires à la préparation de vos voyages, vous donner tous les horaires de la desserte ferroviaire et vous vendre tous types de billets ou abonnements (TER, TGV, Intercités). Pour compléter ce dispositif, les agents pourront vous renseigner sur tous les services SNCF, sur les trains « Plages », sur vos poursuites de voyages à vélo et sur les tarifs adaptés à vos trajets fréquents ou occasionnels.



**EN BREF****Chats, chiens errants**

Si vous trouvez un chien ou un chat contactez la fourrière sur ses horaires d'ouvertures, nous viendrons le chercher à votre domicile.

Si vous trouvez un chien ou un chat hors horaires d'ouverture, contactez votre Mairie ou police Municipale qui placera l'animal au box relais de la commune.

Si vous avez des chats errants ou sauvages qui se reproduisent près de chez vous contactez la fourrière pour faire la capture et la stérilisation des animaux.

Si vous voyez le corps d'un chien ou d'un chat sur la voie publique, prévenez la fourrière, elle le prend en charge et vérifie si l'animal est identifié afin d'en avertir ses maitres.

⊕ Fourrière Presqu'île guérandaise, 60, route de Trovray, 44350 Guérande. Tél. : 02 40 53 08 21. refugekerdino@laposte.net

Du lundi au samedi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30,

Dimanche et jours fériés : 8h30 à 12h30.

Remboursement des frais de transport

Dans certaines situations, vous avez besoin d'un transport pour des soins, des examens ou pour rentrer chez vous après une hospitalisation.

L'Assurance Maladie peut prendre en charge vos frais de transport, si votre état de santé le justifie et sous certaines conditions. La CPAM de Loire-Atlantique vous invite à utiliser le service en ligne : Mes Remboursements Simplifiés.

Il vous permet d'effectuer une demande de remboursement en ligne, avec la prescription médicale de transports établie par votre médecin. Si vous utilisez les transports en commun, votre véhicule personnel ou que l'un de vos proches vous conduit avec son véhicule personnel, vos frais de déplacement et de parking peuvent vous être remboursés.

① Connectez-vous sur le site MRS : Mes Remboursements

Simplifiés : <https://www.mrs.beta.gouv.fr/>

① Renseignez votre trajet.

① Prenez en photo vos justificatifs (prescription médicale, factures, tickets péages/parking...).

① Envoyez votre demande de remboursement en ligne et

① Et conservez bien vos pièces justificatives

Les originaux seront à transmettre à la CPAM en cas de contrôle.

**ZOOM SUR****Projet de logements « la Glacière », rue de Kervenel**

Ce projet de 12 logements locatifs sociaux (6 T2, 6 T3), confié à l'architecte Jean-Paul Blanchard, est en cours de finalisation par le bailleur CISON Résidences Locatives. Le permis de construire sera déposé dans les prochaines semaines. La démolition des bâtiments existants devrait intervenir après l'été pour permettre la construction de cet ensemble qui participera par ailleurs à la revalorisation urbaine de ce carrefour. Des visuels seront disponibles à l'issue de la délivrance du permis de construire.

Devenez gendarme

L'univers de la Gendarmerie Nationale, la diversité des missions et ses multiples opportunités de carrière vous intéressent? Le dynamisme, l'esprit de groupe et la protection de la population sont des valeurs fondamentales pour vous?

Contactez votre centre de recrutement Gendarmerie au 02 40 20 24 24 ou par mail : cir.nantes@gendarmerie.interieur.gouv.fr.

Info par téléphone, sur rendez-vous ou par visioconférence.

www.lagendarmerierecrute.fr

Facebook @CIR.Nantes

La prise d'eau de mer sur la plage du Castouillet, tout juste restaurée, alimente 1 hectare de prairie.

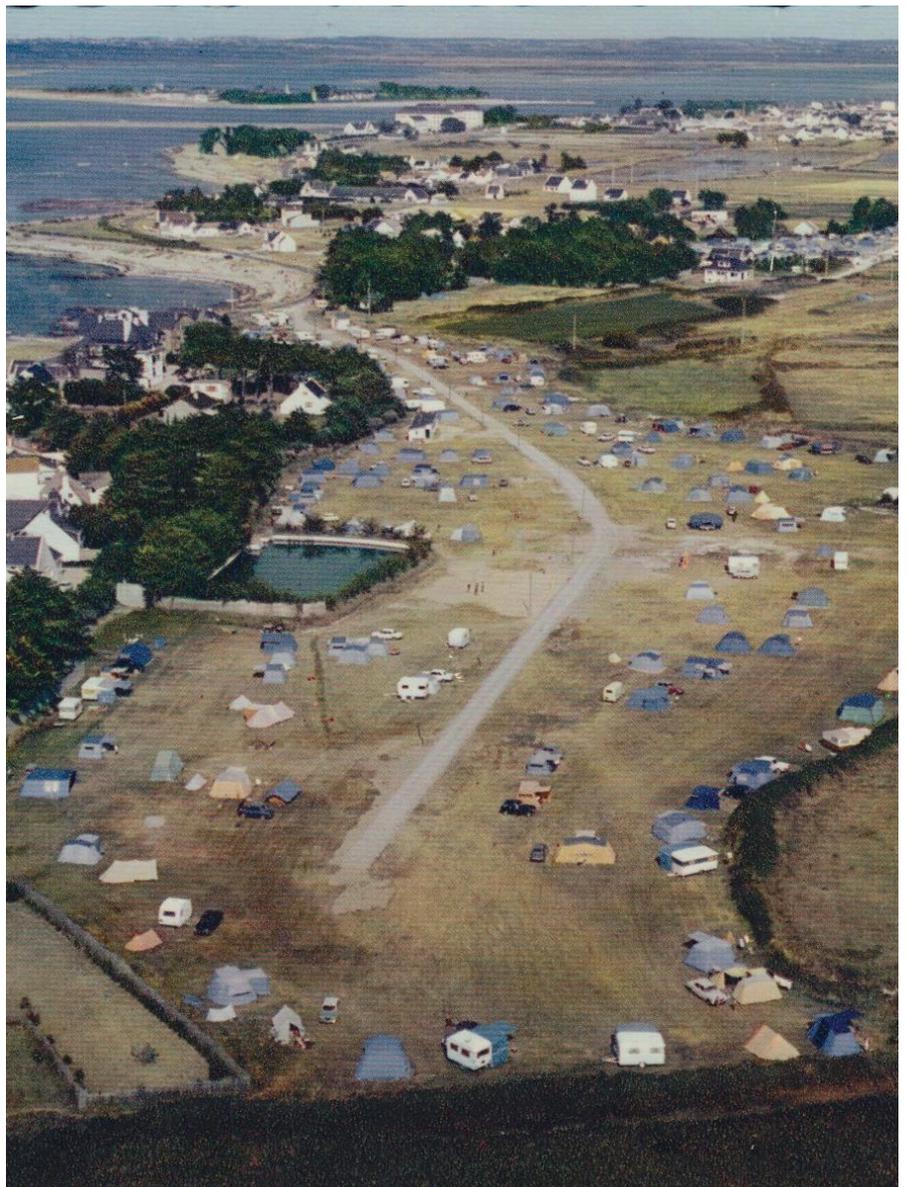


LES ESPACES NATURELS SENSIBLES : préserver la biodiversité

Le Département de Loire-Atlantique vient de restaurer le système de régulation hydraulique de la zone humide du Castouillet, propriété départementale acquise au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Objectif : retrouver la faune et la flore caractéristiques des prés salés.

Dans le cadre de sa politique de préservation des paysages et espaces naturels patrimoniaux caractéristiques de la frange littorale (landes, pelouses, prairies), le Département de Loire-Atlantique a remis en état un ouvrage hydraulique, sur la plage du Castouillet. Cette prise d'eau de mer de 75 mètres de long alimente en eau salée 28 % (environ 1 ha) des 3,8 ha d'un terrain, propriété départementale acquise au titre des espaces naturels sensibles depuis 2005.

« L'objectif est de préserver les paysages et la biodiversité des espaces naturels de la presqu'île et de la côte sauvage du Croisic et de sensibiliser les citoyens aux enjeux de la préservation de ces milieux. L'autre objectif est de pouvoir conserver la faune et la flore caractéristiques des prés salés présente sur le site :



Le terrain du Castouillet fut à l'origine un marais salant, puis le camping Stella Maris et aujourd'hui, cet espace sensible retrouve sa vocation naturelle.

il ne faut pas oublier que cette parcelle a été longtemps un marais salant. » explique Arnaud Mevel, en charge de ce dossier et technicien espaces naturels sensibles au Département.

Conserver l'identité des sites

« Il ne s'agit pas de créer un lac, la hauteur d'eau ne dépassera jamais les 25 cm, mais de ne pas perdre la faune et la flore typique de ces milieux endémiques et de conserver l'identité paysagère de ce site. D'ailleurs, cette zone n'est pas ouverte à la visite car nous souhaitons laisser vivre le lieu » ajoute le maire, Michèle Quellard.

Le coût des travaux de restauration des ouvrages s'élève à 62500 € TTC intégralement financés par le Département. Plusieurs réunions de concertation ont eu lieu avec les riverains inquiets d'une prolifération des moustiques « Nous effectuons un suivi des niveaux d'eau et de sa salinité ainsi qu'un contrôle régulier des moustiques par Cap Atlantique selon une fréquence hebdomadaire ou bimensuelle en fonction des périodes de l'année » précise Arnaud Mevel.

Au cœur des politiques environnementales

Le Département mène une politique d'acquisition sur ce secteur. Les espaces naturels sensibles (ENS) sont le cœur des politiques environnementales

des Départements depuis la Loi du 31 décembre 1976 qui vise à protéger leur caractère naturel de la pression urbaine, du développement des activités économiques ou de loisirs ou en raison d'un intérêt particulier, eu égard à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent.

« C'est en 1987 avec le terrain Croix des Douaniers que le Département a débuté au Croisic ses acquisitions d'espaces naturels sensibles, aujourd'hui l'ensemble représente plus de 20 hectares, deux nouvelles parcelles ont été achetées en 2020, d'autres sont en cours de négociation. » affirme Arnaud Mevel.

Bilan environnemental

Les objectifs poursuivis sur les ENS sont de préserver et restaurer la qualité écologique des sites en prenant en compte les usages et les acteurs locaux, de les ouvrir au public lorsque cela est possible en fonction des enjeux. Tout ceci concourt également à limiter l'artificialisation des sols.

Un bilan environnemental s'échelonne sur plusieurs années le temps que les milieux halophiles (influencés par le sel) évoluent au gré de la remise en eau de la zone humide. Ces suivis avant et après travaux permettront de mesurer les impacts sur les milieux naturels et les espèces patrimoniales présentes au sein du site. 📍

ZOOM SUR

La prise d'eau du Castouillet

La prise d'eau du Castouillet a été créée au XV^e siècle afin d'alimenter un marais salant. Celui-ci fut remblayé au début du XX^e siècle avant l'installation du camping Stella Maris (Étoile de la mer en latin) dans les années soixante jusqu'au début des années quatre-vingt-dix. Il a ensuite été acquis par le Département qui a procédé à la démolition des voiries et sa restauration.



Les espaces naturels sensibles du Croisic

Croix des Douaniers - 30 040 m²
 Ferme du Paradis - 15 395 m²
 Kervaudu - 19 580 m²
 Le Castouillet - 60 755 m²
 Pélamer - 21 567 m²
 Port-Lin - 446 m²
 Turballo - 56 166 m²
 soit un total de 203 949 m².



LE SAVIEZ-VOUS ?

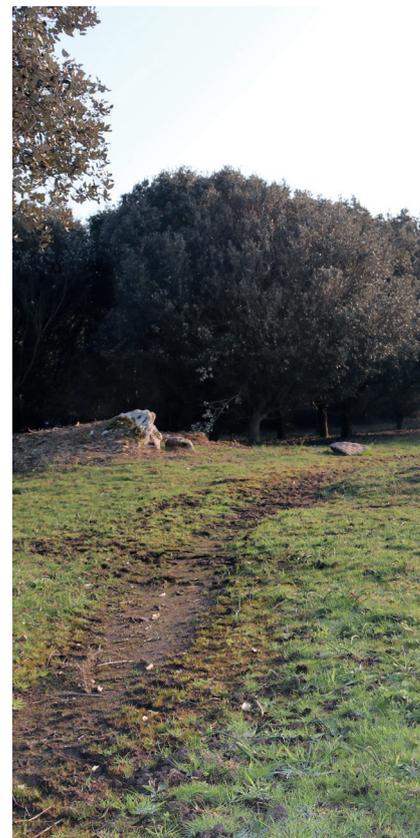
La Loire-Atlantique est le deuxième département français en surface de marais avec 72 000 hectares

Les zones humides représentent des écosystèmes d'une grande richesse biologique et d'une grande productivité. De leur maintien dépend la survie d'une extraordinaire diversité d'espèces végétales et animales. Les zones humides contribuent également à la régulation hydraulique en emmagasinant d'importants volumes d'eau issus des précipitations. Elles évitent ainsi une surélévation de la ligne d'eau en assurant un étalement des crues hivernales. De même, elles soutiennent les débits d'étiage des rivières en période de basses eaux. Elles participent également à atténuer les effets du changement climatique. Les grandes zones humides sont principalement autour de l'estuaire de la Loire, des marais de Brière et du Lac de Grand lieu, mais l'ensemble du territoire est concerné par des zones humides de plus petite envergure mais dont l'intérêt est essentiel (les annexes hydrauliques, les prairies inondables, les marais, etc.).

Source. Département de Loire-Atlantique.

2^e département pour ses zones humides, la Loire-Atlantique a acquis plus de 1 200 hectares d'espaces sensibles en 25 ans, la gestion écologique et l'animation des sites se font en étroite collaboration avec les acteurs locaux.





ÉCLAIRCIE À LA CROIX DES DOUANIERS

Le Département a procédé à une éclaircie des chênes verts de la parcelle espace naturel sensible de la Croix des Douaniers en surdensité dans la partie nord.

La coupe d'éclaircie ne vise pas à effacer le boisement, bien au contraire, elle vise à sélectionner les plus beaux individus et à supprimer les sujets moins intéressants pour permettre l'accroissement des sujets conservés. En effet, si ce

boisement était maintenu à cette densité, les arbres poussent en hauteur au détriment de leur développement latéral, ce qui les rend vulnérables aux tempêtes et leur donne un port étriqué.

Outre son objectif sylvicole, cette éclaircie a également pour but de favoriser la biodiversité sur cette parcelle d'Espace Naturel Sensible. En effet, à l'heure actuelle le boisement de chênes verts présent au nord de la parcelle est très dense, conséquence: la lumière ne pénètre plus dans le sous-bois, les feuilles de chênes verts mettent du temps à se décomposer, le milieu et

la biodiversité s'appauvrissent. L'éclaircie pratiquée va faciliter la diversification du milieu. La lumière peut pénétrer dans les trouées créées et favoriser la flore des pelouses et des landes littorales caractéristique de la pointe du Croisic.

Les oiseaux vont pouvoir s'alimenter dans les zones réouvertes et nicher dans les fourrés et boisement à proximité. Enfin, la remise à la lumière des affleurements granitiques permet aux reptiles de venir s'y réchauffer dès le retour des beaux jours. Le chantier a été réalisé par les équipes d'Accès-Réagis. 🟢

EN BREF

Protection du patrimoine arboré communal

La majeure partie du territoire du Croisic est comprise dans le périmètre d'un Site Patrimonial Remarquable. Ainsi tout élagage et abattage d'arbre dans ce secteur est soumis obligatoirement à déclaration préalable de travaux. Un diagnostic sanitaire doit pouvoir justifier l'intervention. En cas de nécessité d'abattage, une replantation est demandée. Il est recommandé de contacter le service Urbanisme avant toute intervention envisagée. La préservation et l'entretien des arbres de haute tige participent à la qualité du paysage et à la biodiversité locale.

Mieux qu'une poubelle, un bac à marée

Les équipes techniques de la Ville viennent d'installer plage de Saint-Goustan un bac à marée. Cet équipement est un nouvel outil de collecte des macro-déchets littoraux : cartons, morceaux de filets mais surtout les plastiques. Aujourd'hui, les océans charrient des tonnes de plastiques qui se retrouvent sur nos côtes. Lors d'une balade sur la plage, nous sommes parfois confrontés à la pollution par les bouteilles et/ou les sacs plastiques. Chacun peut agir en récoltant ces déchets. Dans cette grosse boîte en bois, vous pouvez y déposer ces polluants marins, mais attention pas de débris d'algues, de bois flottés, qui eux restent sur place et font partie intégrante de l'écosystème. À terme, cinq autres bacs sont prévus sur nos espaces dunaires et font appel au sens civique de tous.



Fauche raisonnée

Le service environnement de la Ville ne fait plus faucher systématiquement les terrains communaux (entrée de ville, Turballo, Pélamer, etc.). L'objectif est de laisser pousser l'herbe afin de la récolter à l'état de paille pour le fourrage des chevaux du centre équestre de Pélamer. Ne soyez donc pas étonné de trouver des ballots sur ces espaces dans quelques mois.

ZOOM SUR

Stérilisation des œufs de goélands 2021



L'entreprise Bionéo interviendra du 3 au 7 mai et 25 au 28 mai 2021.

Afin d'optimiser les résultats de cette opération, nous vous demandons de :

- ⓪ Ne pas détruire les nids qui seraient aussitôt rebâti par le couple nicheur.
- ⓪ Ne pas ôter les œufs des nids, ce qui entraînerait une deuxième ponte.
- ⓪ Ne pas nourrir les oiseaux.

Rappelons que le goéland argenté est une espèce protégée en France et que sa destruction est interdite sauf autorisation du ministère de l'Environnement.

L'intervention de stérilisation des œufs de goélands se fait uniquement sur demande auprès de la Mairie au 02 28 56 78 50.

Pour tout autre renseignement, contacter l'écogarde au 06 15 06 33 86.



"MURMURES" À LA GALERIE CHAPLEAU

exposition 2021 (sous réserve)

Cette exposition au Croisic est née d'une belle rencontre vécue entre Karen Raccah, artiste plasticienne - Land Art et Mijo van den Broucke, artiste peintre.

Karen Raccah et Mijo van den Broucke aiment toutes deux contempler la nature, elles aiment y puiser leur inspiration et la traduire l'une sous la forme d'installations de Land Art et de sculptures et l'autre sous la forme de peintures. Elles ont réuni certaines de leurs œuvres pour les faire dialoguer, les unes dans

le jardin et les autres à l'intérieur de l'ancienne chapelle. Elles désirent sensibiliser les visiteurs à la beauté toujours renouvelée des paysages. Cette exposition sera également l'occasion d'écrire quelques mots, des « murmures » qui vont accompagner le travail des deux artistes, une invitation à la Poésie. 📖



Strates | Mijo Van Den Broucke.

⊕ LES ARTISTES

KAREN RACCAH, artiste plasticienne - Land Art

Elle vit en Bretagne où la mer et la terre sont ses sources d'inspiration. Elle pratique le land art au cours de ses voyages dans différents pays. Elle est cueilleuse et ramasseuse d'objets insolites, de bouts d'existences, de laisses de mer et de nature. Son

expression passe par la matière: le minéral, la graine, le fer, le bois... Les opposés finissent par s'unir dans un même élan pour s'accorder dans l'équilibre fragile que nous offre la nature. Elle travaille les effets, malaxe, modifie, modèle, incruste, transforme

les matières pour réaliser ses sculptures. Elle mène des projets pédagogiques dans des écoles. Depuis 8 ans, elle transmet sa passion du Land Art par le biais de la formation professionnelle dans les entreprises ainsi que des stages découverte du Land Art.

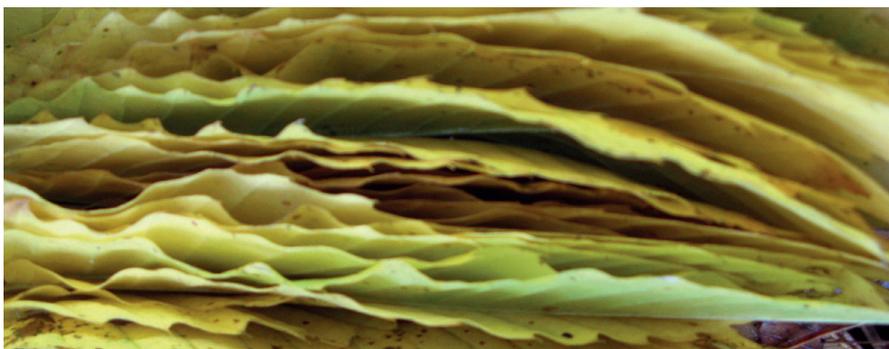
MIJO VAN DEN BROUCKE, artiste peintre

Après des années d'expérience pédagogique, auprès de ses élèves à l'atelier des « artistes en herbe » de la Ville de Guérande, Mijo van den Broucke s'est tournée vers une création personnelle. Sa proximité

avec les arbres, les branches, les paysages a suscité chez elle un besoin d'exprimer sa sensibilité devant le spectacle de la nature; ses nuances, ses formes, ses changements, « ses états d'âme ».

Elle explore pour cela différentes formes d'expression. À l'affût de nouvelles sensations, elle manie l'encre, le pastel, le collage, toujours en recherche et à l'écoute de la nature.

Milles feuilles | Karen Raccah.



INFOS PRATIQUES

Dates à confirmer

La Galerie Chapleau
Du mercredi au dimanche, jours
fériés inclus, de 14 h 30 à 17 h 30.
Entré libre.

www.lecroisic.fr - Agenda

(sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires)



FESTIVAL TEMPO PIANO CLASSIQUE 2021 : concert unique à l'ascension, le jeudi 13 mai

Le week-end de l'Ascension est depuis plus de douze ans dédié au Festival

TEMPO Piano Classique, très attendu comme l'un des temps forts de l'année artistique et

culturelle du Croisic. La situation sanitaire, que nous subissons tous, oblige à reporter une

seconde fois l'édition de l'année 2021. Aujourd'hui évènement considéré comme national par les artistes, les médias et un large public, cette réputation, et notre volonté, nous forcent à être inventifs. Comme le Fondateur, le Directeur artistique, l'Association (productrice) Arts & Balises et son président, et naturellement la Ville (premier partenaire), souhaitent donc répondre par un signal

fort, pour le présent et l'avenir. Ce concert exceptionnel, le jeudi 13 mai à 15h00 sera fidèle à l'image et à l'identité singulière du festival qui retrouvera l'Ancienne Criée « nef flottante sur le port du Croisic ». Les piliers du festival sont ainsi convoqués: la date, la présence de Romain David directeur artistique, la présence du Steinway, la présentation par Laure Mézan de Radio Classique, et

naturellement le lieu, patrimoine emblématique de la ville, mis en lumière selon l'esprit du Festival. Et pour la première fois, le concert sera capté en audiovisuel et retransmis en direct, puis en différé! Si les mesures sanitaires en vigueur à cette période l'autorisent, le public sera admis; dans ce cas une information sera transmise par voie de presse notamment. 📌



© Hervé Richard



PROGRAMME

Concert à deux voix «Incandescence»

Un concert ancré entre un romantisme tardif et la modernité du XX^e. Les couleurs passionnelles de l'Europe, les grandes transformations, nourrissent un feu contenu dans le intitulé du programme. Et les thèmes si actuels du présent. Les voix du piano et du violon fusionnent en nuances si complémentaire

Romain David / piano

Stephanie Moraly / violon

🕒 3^e sonate de Brahms op 108

🕒 Sonate de Dohnanyi

🕒 Romance de Szymanowski

🕒 sonate de Respighi

« Incandescence » sort en disque chez « Aparté » au printemps.

Contact : www.festival-tempo-piano-classique.com

Newsletter du Festival (inscription : webmestre@festival-tempo-piano-classique.com)



OFFICE DE TOURISME : une communication plus proche des femmes et des hommes

Dans une agence de voyages, au sein d'une collectivité territoriale, la communication touristique est un enjeu majeur. Depuis plusieurs années, de nouvelles pratiques touristiques sont apparues avec une concurrence entre les destinations. Le Croisic n'échappe pas à ces bouleversements. Son office de tourisme a donc commencé à revoir ses supports et leur pertinence. Premières actions: un nouveau magazine et une refonte du site Internet.

La stratégie touristique du Croisic passe aussi par une maîtrise de sa communication. Ainsi depuis quatre ans, l'office de tourisme du Croisic a revu son offre globale pour l'adapter à son public. Dernière action en date, la sortie d'un magazine annuel « Le Croisic, mon escapade ». « Même si nous y retrouvons beaucoup d'informations pour nos visiteurs, vacanciers et autres résidents secondaires, au-delà d'un guide pratique, nous avons voulu présenter davantage notre territoire comme une destination incontournable au travers de reportages photographiques, d'interviews, d'articles, partages d'expériences en donnant la parole à nos acteurs du tourisme: commerçants, restaurateurs, artisans, hôtelier, campings, etc. Je souhaite par ce nouveau traitement apporter une valeur ajoutée » explique la présidente

de l'office de tourisme, Janine Le Bihan Pennanroz.

Les tendances changent et l'office de tourisme observe de moins en moins de vacances longue durée; les week-ends longs plusieurs fois dans l'année sont privilégiés au détriment des quinze jours ou trois semaines d'affilée. « Il nous a donc fallu nous adapter à ces nouveaux comportements, et notre magazine souhaite y répondre avec des éclairages sur les nouvelles pratiques en proposant par exemple: une journée type, la place du vélo, le souvenir à conserver, les incontournables du week-end » précise Sacha Gaudet, la directrice de l'office de tourisme. Avec ce nouvel outil de communication, la Ville du Croisic veut vendre sa destination « nous devons passer du guide touristique au magazine de la destination, avec un traitement plus élégant, plus chaleureux qu'un guide pratique, et expliquer

qui nous sommes et ce qui fait notre spécificité. Le premier niveau de lecture étant la photographie, celle-ci est largement représentée avec des formats plus grands, voire pleine page. Il s'agit de donner envie » ajoute Michèle Quillard, maire du Croisic.

Le format magazine d'un peu moins d'une centaine de pages devrait être tiré à 15000 exemplaires et distribué dans les locaux de l'office de tourisme, chez les partenaires, sur les salons professionnels, par envois postaux: « Nous adressons plus ou moins 1000 exemplaires de documentation sur demande, en France bien sûr mais aussi en Suisse, Belgique, en Angleterre et en Allemagne. Mais vous pouvez aussi les télécharger librement sur notre site Internet » confirme Sacha Gaudet.

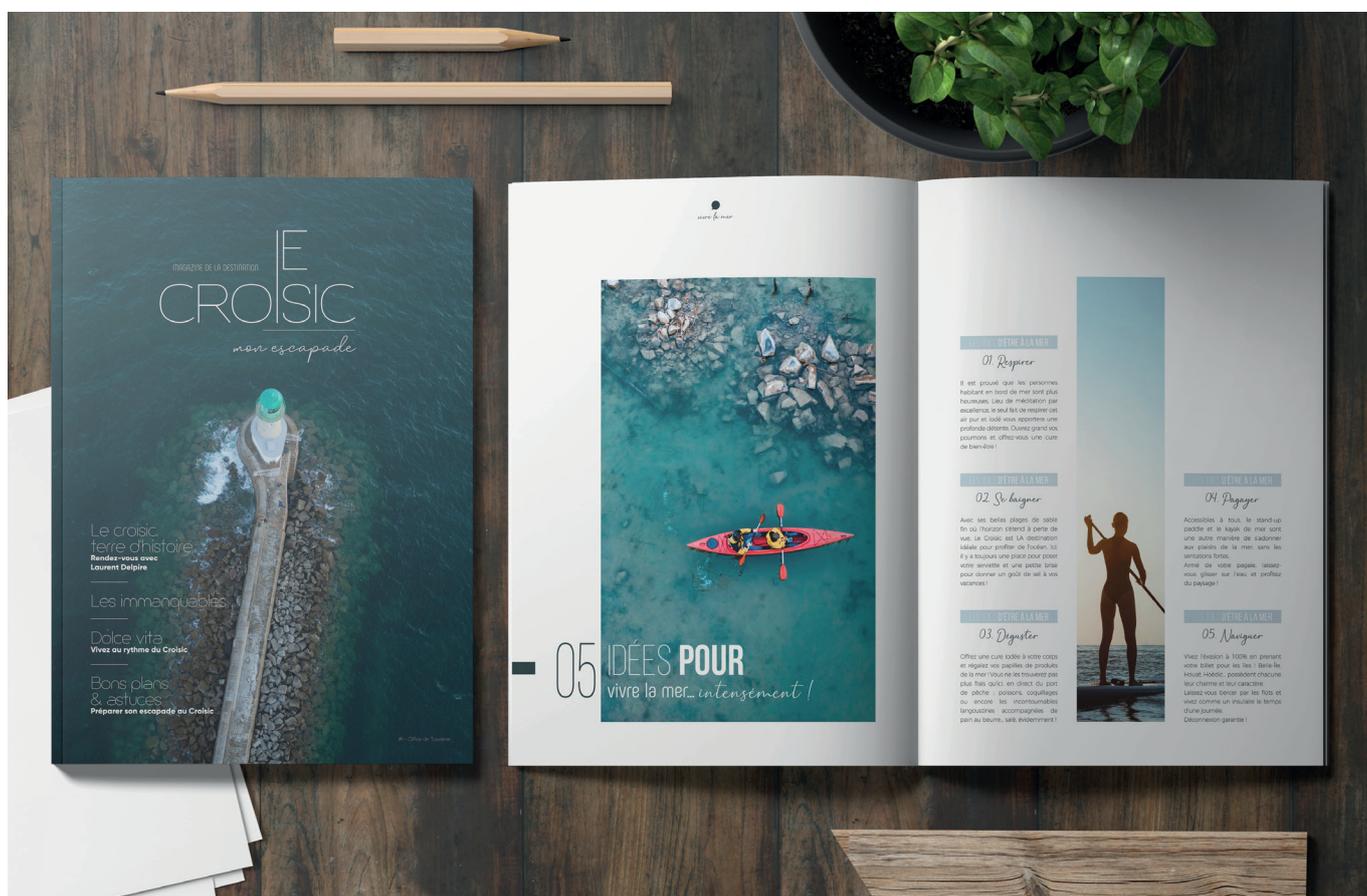
Ce dernier va être aussi entièrement repensé « On travaille à une refonte intégrale de notre site Internet, nous l'avons envisagé

en 2019 mais la crise sanitaire nous a obligé à le décaler d'un an. Il sera mis en service en juin de cette année » se félicite Janine Le Bihan Pennanroz.

Après avoir établi un diagnostic des nouveaux besoins, l'équipe de l'office de tourisme a opéré de grands changements au

travers d'une navigation plus fluide et plus intuitive: plus d'informations visuelles avec des photographies et des vidéos, suppression des pages jamais consultées, mise en avant des incontournables (le marché du Croisic, les bons plans billetteries, les rendez-vous de l'année, etc.),

un espace professionnel renforcé « la rubrique hébergement disposera de plus de filtres. Les hébergeurs proposent de plus de plus de service à mettre en avant. Nous devons faire aussi bien que les plateformes privées de réservation » complète la directrice. ▼



ZOOM SUR

Droits de terrasse

Par délibération en date du 15 décembre 2020, le Conseil Municipal a décidé, compte tenu de la crise sanitaire, de réduire de 50 % le montant de la redevance d'occupation du domaine public pour les commerces sur l'année 2021. La Commune avait déjà fait un geste financier en août 2020 en exonérant totalement les droits de terrasse sur la période du 12 mars au 10 septembre 2020. Par ailleurs, les extensions de terrasse nécessaires dans le cadre des protocoles sanitaires n'ont pas été facturées.

EN BREF

Le papier n'a pas dit son dernier mot

Même si les réseaux sociaux se développent et que la place du numérique devient prépondérante dans la communication, le public visiteur du Croisic reste attaché à la version papier.

L'objectif est de proposer un mix entre supports digitaux et papiers. Ainsi l'office de tourisme édite plusieurs documents :

- ① Le guide Hébergement : 6 000 ex/an. Pour y apparaître, le professionnel cotise annuellement. Cette somme varie en fonction du statut (chambre d'hôtes, hôtel, restaurant, etc.) auquel s'ajoute une partie calculée en fonction du classement, nombre d'étoiles, nombre de chambres ou d'emplacements tente, etc. En 2020, le comité de direction de l'office de tourisme a exonéré ses partenaires de cette redevance en raison de la crise sanitaire.
- ① Guide Circuits & Découvertes : 19 000 ex/an. Une dizaine de circuits sur l'ensemble de la presqu'île Croisicaine (les landes du Gouverneur, le centre historique, du sel aux vignes, la côte sauvage, etc.) et des pages sur l'Histoire du Croisic (personnages illustres, bataille des Cardinaux, station balnéaire, etc.). Des circuits balisés, pour tous les profils de marcheurs : 8 km de tour de côte ou 1,5 km de découvertes dans les rues du centre historique.
- ① Plan de ville : 15 000 prévus en 2021, financé par la publicité (comme le magazine de la destination).
- ① Plan de la presqu'île : 15 000/an. Document incontournable pour accompagner nos visiteurs à découvrir toute la richesse de notre territoire (Marais Salants, Brière, Chantiers Navals, Guérande, les plages de Pornichet, La Roche-Bernard, la baie de la Baule-Escoublac, etc.).

ZOOM SUR

Un petit coin tout neuf

La cabine de bois des toilettes publiques de la plage de Saint-Goustan va disparaître avant l'été au profit de sanitaires modernes et auto-nettoyant.

Recouvert d'un bardage bois dans les tons gris, ce lieu d'aisance devrait parfaitement s'intégrer dans le site. Ce changement n'occasionnera pas de gros investissements puisque Le raccordement à l'adduction d'eau et l'assainissement sont déjà présents. En effet, dans les années soixante-dix, un club de plage officiait sur le lieu.

Le classement de la Ville du Croisic en station de tourisme impose la présence d'un sanitaire public gratuit par tranche de 5 000 unités de capacité d'accueil d'une population non permanente, sans que le nombre total soit inférieur à deux. Ils en existent quatre sur le littoral croisicais : Port Lin, Castouillet, Sable-Menu et Saint-Goustan. Ils sont entretenus quotidiennement en période touristique et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.





L'OFFICE DE TOURISME vise le label Accueil Vélo

Le tourisme à vélo est en pleine progression. Pour répondre à ces nouvelles pratiques, la Ville du Croisic concourt à l'obtention de la marque nationale « Accueil Vélo ». C'est la garantie pour les amoureux de la petite reine de pouvoir bénéficier d'informations pratiques, de conseils et de services adaptés.

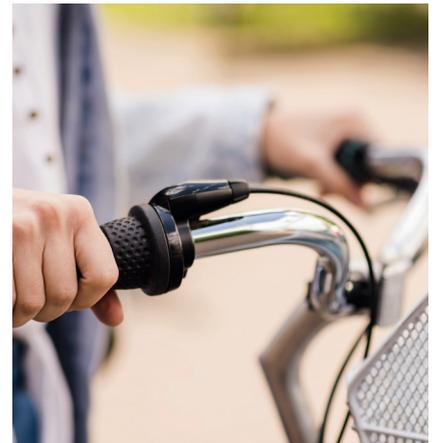
« Le vélotourisme est en plein essor et il répond à de nouvelles aspirations de la clientèle, c'est le sens de l'histoire. Pour obtenir ce label, nous devons répondre à un certain nombre de critères bien précis. Nous en remplissons déjà les trois quarts et nous avons déjà commencé à travailler sur le reste » indique Janine Le Bihan-Pennanroz, l'adjointe au Tourisme.

Ainsi l'office de tourisme va mettre à disposition tout un ensemble de services, du kit anti-crevaison au remplissage de sa gourde d'eau en passant par la possibilité pour le public de recharger tablettes, téléphones et autres ordinateurs portables, ainsi que les batteries pour vélos à assistance électrique (VAE). Un document recensera les itinéraires cyclables, les possibilités de stationnement, de réparation et de location de vélo, les bornes de recharges électriques et les hébergements pouvant accueillir dans de bonnes conditions, les cyclotouristes.

« Avec la crise sanitaire, le vélo connaît à nouveau un bel

engouement mais c'est surtout celui à assistance électrique qui dope le marché: plus 20 % en 2020. Les prix se démocratisent et la région des Pays-de-Loire subventionne cet achat. Il est donc désormais essentiel d'investir dans des équipements permettant leur recharge, l'office de Tourisme disposera d'une borne spéciale batterie de vélo mais la Ville va aussi investir dans deux stations » précise Janine Le Bihan-Pennanroz. Ainsi deux bornes vont être installées dans le courant de l'année place du 8 Mai 1945 et place du 18 Juin (non loin de la gare SNCF). Automobilistes et cyclistes pourront recharger leur véhicule mais seule la recharge des deux-roues sera gratuite. Une réflexion est aussi engagée sur le nombre de places de stationnement pour le vélo et sur la pertinence de leur implantation. Un redéploiement et un renforcement de ce type d'équipement devrait voir la jour dans le courant de cette année. « Dans le cadre du projet 1001 Gares, nous allons aussi favoriser l'implantation d'un loueur de

cycles à la sortie de la gare » ajoute la directrice de l'office de Tourisme, Sacha Gaudet. ▼



Label de l'office de tourisme du Croisic

- ① Office de tourisme de 1^{ère} catégorie en 2015 (renouvelé en 2020)
- ① Marque Qualité Tourisme depuis 2013 (renouvelé en 2016 puis en 2020).
- ① Tourisme et Handicap depuis 2012 (renouvelé en 2017) pour les 4 déficiences : moteur, mental, auditif et visuel.



EN BREF

Subvention vélo électrique Pays-de-Loire

<https://www.altermove.com/content/99-subvention-velo-electrique-pays-de-la-loire>

Projet 1 001 gares : locations de vélo

Porté par SNCF Gares & Connexions, cet appel à projet permet d'implanter une activité économique, un service ou une association à vocation locale et utile à la collectivité afin de soutenir le développement économique en mettant à disposition des surfaces vacantes. La Ville du Croisic a donc signé un contrat pour un local de 58 m² sur 6 ans. Un loueur de vélo sera installé dans les lieux.

LOGEMENTS DÉDIÉS aux emplois saisonniers

S'il est parfois facile de trouver un job saisonnier dans une station de tourisme, se loger est souvent un parcours du combattant. La Ville du Croisic va donc favoriser la construction de logements pour les emplois saisonniers. Si la municipalité répond à des obligations imposées par l'État, elle est aussi consciente que cet investissement est essentiel au dynamisme économique du Croisic.

La Commune va mettre à disposition, via un bail emphytéotique, au bailleur social Crédit Immobilier de Saint-Nazaire - Espace Domicile (CISN) un terrain d'environ 400 m² à l'entrée de la rue du Pré du Pas (proche de la gare SNCF) afin de réaliser 10 logements destinés aux saisonniers. En effet, avec l'afflux de touristes sur notre côte sauvage, le prix des locations s'envole et ne permet pas aux emplois saisonniers de se loger. La gestion sera confiée à l'association Presqu'île Habitat Jeunes (APHJ), déjà en charge de ce type d'équipement à La Baule-Escoublac, Guérande et Herbignac. En basse saison, la location sera redirigée vers d'autres emplois jeunes (apprentis, stagiaires, saisonniers longs, etc.). Dans le même esprit, la Ville réaménage en deux parties l'ex local SNCF (propriété de la ville depuis 2015) sur le parking de la gare. « Dans la partie de droite, les services techniques municipaux vont créer deux

Le local communal, parking de la gare, en cours de rénovation accueillera deux logements saisonniers destinés à la ville du Croisic.



logements destinés aux emplois saisonniers de la commune comme les maîtres-nageurs sauveteurs en saison estivale. Hors saison, ils seront destinés au logement d'urgence car nous avons une obligation d'une place d'hébergement d'urgence par tranche de 2000 habitants. Quant à la partie gauche du bâtiment (hangar), elle sera louée à un prestataire de location de vélos » explique le maire, Michèle Quellard.

Loi Elan

Investir dans le logement saisonnier émane de la Loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Loi Elan*) qui prévoit que toute commune touristique ou Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) - pour Le Croisic, Cap Atlantique - doit conclure une convention avec l'État pour le logement des travailleurs

saisonniers. Si seulement neuf communes sont concernées par ce dispositif réglementaire, l'étude menée par l'Agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire (ADDRN), a porté sur l'ensemble du territoire communautaire afin d'appréhender dans leur intégralité les besoins et les réponses aux saisonniers et professionnels du tourisme. Pour notre ville, l'estimation haute est de 111 logements mais il faut minorer voire diviser ce chiffre par trois car un tiers des emplois saisonniers sont des locaux. Une autre partie arrive à se loger soit chez l'employeur ou dans le parc privé et hôtelier. « En cas de non-réalisation, la Commune pourrait être sanctionnée d'une minoration de ses dotations par l'État voire perdre son classement Ville Touristique » précise le maire du Croisic. « Nous n'avons pas attendu la loi pour en prendre conscience » souligne la présidente de l'office de tourisme,



Les 9 villes concernées par la loi Elan*

Batz-sur-Mer
Cuérande
La Baule-Escoublac
La Turballe
Le Croisic
Le Pouliguen
Mesquer
Pénestin
Piriac-sur-Mer

Janine Le Bihan Pennanroz, « puisque depuis de nombreuses années, nos commerçants nous alertent sur leurs difficultés à trouver du personnel saisonnier en raison d'un manque criant de logements dédiés, cette loi nous permet de poser un cadre réglementaire pour élaborer un plan d'action et prendre les premières mesures. Tous ces logements sont éligibles à l'Aide Personnalisée au Logement ». ▼

Le futur bâtiment pour accueillir les dix emplois saisonniers se trouvera derrière la végétation à droite des bus - rue des Parcs.





MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME, pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone AU « secteur de la Pierre Longue »

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune du Croisic a été approuvé

le 29 octobre 2012 et a fait l'objet de trois procédures de modification en 2013, 2015

et 2018. La commune vient de lancer une quatrième modification lors du conseil

municipal du 23 février dernier. Elle est nécessaire pour ouvrir à l'urbanisation la zone AU de la Pierre Longue où la commune prévoit une trentaine de lots libres de constructeur pour les jeunes ménages primo-accédants et 20 logements locatifs sociaux.

Cette parcelle non bâtie est urbanisable au Plan Local d'Urbanisme depuis des décennies et avait déjà été intégrée dans la réflexion d'ensemble engagée lors de la création du Quartier Atlantique (Pré Gouéval, Vieille Vigne, clos du Ponant) au début des années 2000. Cette modification permettra d'établir un règlement d'urbanisme spécifique pour ce secteur. D'autres évolutions

du PLU sont prévues dans le cadre de cette modification: mise à jour et création d'emplacements réservés supplémentaires pour du logement social; évolution des règles et du zonage de la zone UAE (zone artisanale) pour favoriser la réalisation de logements saisonniers; contrainte de 30 % de logements sociaux pour les réhabilitations portant sur des surfaces supérieures à 500 m² de surface de plancher; assouplissement des règles de stationnement en centre-ville (en cas d'extension) et évolution des règles concernant l'obligation de planter des arbres de haute tige et le traitement des clôtures séparatives. Une fois le dossier

constitué, celui-ci sera transmis aux services de l'État et aux différentes institutions pour recueillir leur avis.

Le dossier sera ensuite soumis à enquête publique pendant un mois (sans doute courant juin). Les dates et modalités d'enquête seront précisées ultérieurement. Cette modification pourrait être approuvée fin septembre.

Cette modification s'accompagne parallèlement des études sur le projet d'aménagement du quartier de la Pierre Longue, confiées au cabinet Quarta. Ce qui permettra la délivrance du permis d'aménager à l'issue de cette modification afin de lancer ensuite les travaux de viabilisation. ▼



EN BREF

Ravalement des façades

Par délibération du 16 mai 2014, la commune du Croisic a décidé de l'obligation d'une déclaration préalable pour les travaux de ravalement de façade sur l'ensemble de son territoire. Les propriétaires sont invités à prendre contact avec le service Urbanisme pour se renseigner car les règles peuvent être différentes suivant le caractère et la qualité du bâti. Une aide communale au ravalement est possible sur ce type de travaux. Le ravalement et l'entretien des façades contribuent largement à la qualité de l'environnement communal.

Le quai de la Chambre des Vases restauré

Le Département de Loire-Atlantique, propriétaire du port, vient de terminer la restauration du quai de la Chambre des Vases.

Les travaux avaient débuté en septembre 2020. Le quai s'était affaissé au fil des années. Un long travail a alors commencé par le démontage des pierres et leur numérotation avant d'entreprendre toutes les mesures de consolidation. L'ensemble est désormais conforme à l'origine de sa construction.

L'organisation du port en trois chambres de la Ville Historique a débuté au XVI^e siècle et les quais ont été maçonnés au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Cette organisation rare est emblématique du Croisic.

RÉSEAUX D'EAU POTABLE, d'eaux pluviales et reprises de voirie

Cap Atlantique a entrepris des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux pluviales. L'opération est motivée par le caractère vétuste des canalisations actuelles. La Ville du Croisic a aussi programmé de nombreuses interventions sur les chaussées.

Les travaux d'aménagement d'espaces cyclables pour le tour de côte prévus en aval par la commune du Croisic et le Département de Loire-Atlantique ont été conduits par Cap Atlantique et réalisés par l'entreprise Coca Atlantique. Ils ont permis le renouvellement des 2350 mètres linéaires de conduites en fonte et amiante-ciment du réseau d'eau potable par des canalisations en fonte et celui des 60 mètres linéaires de conduite d'eaux pluviales en polychlorure de

vinyle (PVC) par une canalisation de même nature. Le chantier lancé le 14 janvier 2021 comportait deux phases: entre le 11, avenue de Port Val et jusqu'à Port aux Rocs et entre l'avenue de la Pierre Longue, Le Fort de l'Océan et la rue Charcot. Coût de l'opération: 597400 € TTC.

Rues Molière, Georges-Sand, du 19 Mars 1962

Réalisé par l'entreprise Presqu'île environnement, 110 ml de conduites d'eau potable en fonte ont été remplacées

par des canalisations en polyéthylène aux croisements de la rue Molière, de la rue Georges-Sand (côté Sud) et du 19 Mars 1962 (côté Nord) ainsi que 90 ml de canalisations d'eaux pluviales en béton par des conduites en polychlorure de vinyle rue Molière. Coût de l'opération: 87000 € HT. Sur la rue Molière, la Ville a posé sur 90 mètres des caniveaux béton avant de reprendre l'enrobé de la voie, les accotements ont été réalisés en bicouche (30083 € TTC).

Rue Racine

Dégradés par l'usure du temps, les 210 mètres de la rue Racine ont bénéficié d'une importante rénovation: remplacement des bordures, reprise du tapis routier, les entrées de garages de chaque maison ont été traitées en enrobé, le reste des trottoirs en un mélange terre pierre (85330 € TTC). Au préalable, Cap Atlantique a remplacé la conduite d'eau et la ville a installé un nouveau poteau d'incendie. 📍

Source: article de Cap Atlantique/ Ville du Croisic



ZOOM SUR

Une restauration ambitieuse débute rue Bretonnie

Quand on emprunte la rue Bretonnie ou la rue du Pont de Chat, l'attention est attirée par une petite maison à pans de bois qui forme l'angle des deux rues et qui les surplombe de ses encorbellements. Cette maison fait partie de la dizaine de maisons à colombages qui subsiste encore dans le cœur historique du Croisic et qui témoigne de ce mode de construction millénaire. Il s'agit d'un modèle tardif par sa toiture à bris mansard (à moins que ce ne soit le remaniement d'une maison plus ancienne au XVII^e siècle).

Des travaux d'envergure

Malheureusement, l'effet du temps et des travaux de restauration inappropriés dans les années 1960 (coffrage du bois, ciment) ont eu raison de cette construction qui nécessite aujourd'hui d'importants travaux de restauration. Les propriétaires M. et Mme Azalbert ont décidé de lancer ces travaux d'envergure avec le soutien financier de la Direction régionale des Affaires culturelles (Drac) et de la Ville du Croisic. Ce chantier atypique vient de débiter sous la maîtrise d'œuvre de Claudie Chupin, architecte du Patrimoine au cabinet Antak de Nantes. Les sondages réalisés ont permis de mettre à jour la structure en bois d'origine très abîmée ainsi qu'un remplissage en briques disposées en

arêtes de poisson, caractéristique de beaucoup de maisons à pans de bois du Croisic. Ce mode de remplissage sera remis à jour ou restitué. Une dendrochronologie (datation par les cernes du bois) sera réalisée par la société Dendrotech pour déterminer la période de construction de la maison. Celle-ci est actuellement datée des années 1620. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de ce chantier remarquable de restauration du patrimoine local sur la page Facebook de la Ville.



Travaux de clôture

Par délibération du 28 septembre 2007, la commune du Croisic a décidé de l'obligation d'une déclaration préalable pour les travaux de clôture sur l'ensemble de son territoire. Les propriétaires sont invités à prendre contact avec le service Urbanisme pour se renseigner car les règles peuvent être différentes d'un secteur à l'autre. Les clôtures sur rue participent de l'harmonie des voies et des quartiers et méritent une attention particulière. Les clôtures en limite séparative doivent privilégier et favoriser le caractère végétal des cœurs d'îlots.



LE MENTORAT, un nouveau levier pour les jeunes

Portée par la Ville du Croisic, l'action Ensemble pour l'emploi devient Emploi et égalité des chances. Elle élargit son action aux plus jeunes afin de faire tomber les barrières et de redonner confiance. Des mentors accompagnent par un traitement personnalisé chaque demandeur dans son insertion professionnelle.

Dans un contexte économique particulièrement délicat, Jean-Luc Boden, chargé de mission auprès de la Ville du Croisic et ancien directeur des ressources humaines d'une grande banque française, offre un accompagnement pour la recherche d'un emploi. Si cette action existe depuis 2010, Jean-Luc Boden veut aussi prendre en compte l'égalité des chances « si notre offre trouve sa pleine légitimité à l'aulne de notre redéploiement économique, je souhaite aussi favoriser et accompagner le droit aux études longues. Nous nous inscrivons au travers de l'action de l'État en faveur des jeunes avec le dispositif : *Un jeune, une solution* ». Ce plan, lancé à l'été 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune. Avec plus de 9 milliards d'euros investis, il mobilise un ensemble

de leviers: aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc. afin de répondre à toutes les situations. Il vient d'être élargi par la mise en place « d'un jeune, un mentor ». L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route. Cette dernière mesure vise à soutenir les associations et les entreprises dans le mentorat. Concrètement, il s'agit de faire bénéficier les jeunes de conseils professionnels d'un mentor. Ce

dernier peut être un actif ou un retraité mais il est bénévole. Il accompagne des jeunes, parfois dès le début du collège, sur le moyen-long terme, en leur consacrant une à deux heures par mois. L'ambition gouvernementale est de porter le nombre de mentors de 25 000 à 100 000 d'ici la fin de l'année.

Huit associations sont en pointe dans ce domaine dont Art.1 (voir encadré page 36), référencée comme en pointe de ce domaine



Michèle Quillard, maire du Croisic, entourée de Jean-Pierre Legrand, adjoint en charge des Affaires sociales et de Jean-Luc Boden, chargé de mission, lors du lancement d'Emploi et Égalité des chances.

« Il se trouve que je fais partie de leur équipe, explique Jean-Luc Boden, c'est pourquoi avec Michèle Quellard, le maire du Croisic, et de Jean-Pierre Legrand, son adjoint en charge des Affaires sociales, nous souhaitons intégrer cette démarche pour notre commune. Désormais, Ensemble pour l'emploi est rebaptisé Emploi et Égalité des chances ». Ce service s'intègre au sein du centre communal d'action sociale (CCAS) « Bien sûr nous continuons nos propositions, pour toute personne en recherche d'emploi ou désirant se réorienter, comme les techniques de recherche d'emploi par la mise en place d'entretiens individuels, de simulation d'entretiens d'embauche, de rédaction de CV ou/et de lettres de motivations mais également, selon le nombre de demandes, par des ateliers collectifs » précise Jean-Pierre Legrand.

Ce soutien est complété par un accompagnement administratif pour tous dossiers concernant l'emploi. ▼

⊕ Permanence à l'hôtel de ville, prendre RDV à l'accueil ou en téléphonant au 0228 56 78 50.



EN BREF

Habitat : permanence espace social

Depuis le 10 mars 2021, Cap Atlantique et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de la Loire-Atlantique organisent des permanences pour les demandeurs de logements sociaux et les communes du territoire de Cap Atlantique.

Un conseiller logements sociaux de l'ADIL répond aux questions sur la demande de logement social sur le territoire de Cap Atlantique chaque deuxième mercredi du mois, de 9 h 30 à 12 h 00.

N'hésitez pas à venir vous renseigner aux permanences ouvertes à tous, uniquement sur rendez-vous, à Cap Info Habitat Énergie, dans les locaux de Cap Atlantique de Guérande.

⊕ Pour prendre rendez-vous : Cap Atlantique - Tél. : 02 51 75 77 68 / ADIL - Tél. : 02 40 89 94 50.



Article 1, prendre le pouvoir sur l'avenir

De l'orientation à l'insertion professionnelle, l'association Art. 1 œuvre pour une société où l'orientation, la réussite dans les études et l'insertion professionnelle ne dépendent pas des origines sociales, économiques et culturelles, pour une société où la réussite passe par le lien social et l'engagement citoyen. Elle accompagne des jeunes issus de milieux populaires vers leur réussite. Elle propose plusieurs accompagnements au travers de l'action « Du bac.-3 au bac.+5 » : S'orienter prè-bac ; Réussir post-bac ; Se développer prè et post-bac ; S'engager post-ba et pro. <https://article-1.eu/nos-metiers/>

En raison de l'évolution de la situation sanitaire liée au Covid-19, les animations des prochains mois sont susceptibles d'être annulées.

MAI 2021

Visites commentées

Découverte de la vieille ville

mercredi 5 mai | 10 h 00

+ Office de tourisme.

Booder is back

samedi 8 mai | 20 h 30

salle Jeanne d'Arc

+ Ville du Croisic.

Fest-Noz

du vendredi 21 au lundi 24 mai

ancienne criée

+ association La Calebasse.

El Spectacolo

vendredi 28 mai | 20 h 30

salle Jeanne d'Arc

+ Ville du Croisic.

Puces

samedi 29 et dimanche 30 mai

ancienne criée

+ association L'Pique et Brode.

JUIN 2021

Visites commentées

Découverte de la vieille ville

mercredi 23 et 30 juin | 10 h 00

+ Office de tourisme.

Molière par Francis Huster

mercredi 2 juin | 20 h 30

salle Jeanne d'Arc

+ Ville du Croisic.

Godille

samedi 5 et dimanche 6 juin

ancienne criée

+ Club de Croisière Croisicais.

Renan Luce

samedi 5 juin | 20 h 30

salle Jeanne d'Arc

+ Ville du Croisic.

Concert classique

mercredi 9, 16, 23 juin

+ Office de tourisme.

Exposition

du jeudi 10 au dimanche 20 juin

ancienne criée

+ association Les Peintres du Croisic.

Opéra

vendredi 11 juin | salle Jeanne d'Arc

+ Ville du Croisic.

Rassemblement de voitures anciennes

dimanche 13 juin | 9 h 00 à 13 h 00

+ Office de tourisme.

Les instantanés - duo d'impro

vendredi 18 juin | 20 h 30

salle Jeanne d'Arc

+ Ville du Croisic.

Week-end Langoustines

dimanche 20 juin | place Dinan

+ Office de tourisme.

Fête de la musique

lundi 21 juin

+ Ville du Croisic.

The Wackids - Back to the 90's

vendredi 25 juin | 20 h 30

salle Jeanne d'Arc

+ Ville du Croisic.

Week-end Jazz

dimanche 27 juin

+ Office de tourisme.



À LA MÉDIATHÈQUE

Exposition - Bretagne 2870
du jeudi 1^{er} au vendredi 30 avril

Atelier d'illustrations - Le Croisic 2870
mercredi 28 avril | de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30

Les petits dévoreurs
mercredi 14 avril | de 10 h 00 à 10 h 45 et de 11 h 00 à 11 h 45

Heure du conte
mercredi 21 avril | 17 h 00
mercredi 5 mai | 17 h 00

Jeux de société
samedi 17 avril | de 15 h 00 à 17 h 30
samedi 24 avril | de 15 h 00 à 17 h 30

Atelier d'écriture
samedi 15 mai | de 10 h 30 à 12 h 30

Atelier créatif autour du calque
samedi 15 mai | de 15 h 30 à 17 h 30
samedi 5 juin | de 15 h 30 à 17 h 30

Atelier créatif pour la fête des mères
samedi 29 mai | de 10 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 30 à 17 h 00

Café littéraire mardi 8 juin | 17 h 30

Chères Croisicaises, chers Croisicais,

OPTIMISME. C'est un mot que l'on hésite à prononcer en ce printemps 2021. Il est en effet des temps plus propices à la confiance et aux certitudes que d'autres.

Notre vie est marquée par la prolongation de l'urgence sanitaire, par la pandémie installée depuis un an, par les reconfinements à répétition.

La vie communale est perturbée ; la lassitude a gagné nombre de nos concitoyens. Et si nous pensions au monde d'après ? Alors que le contexte quotidien entrave notre visibilité, nous avons l'audace de croire, et sans tomber dans un optimisme béat, qu'il faut s'inscrire dans et pour l'avenir.

Cette projection dans l'avenir est le fil conducteur de notre action. Cala ne tient pas à des formules magiques mais à des actions exigeant une volonté politique affirmée et assumée.

Nous avons mis en avant deux projets qui figuraient dans le programme sur lequel nous avons été élus en juin dernier :

- Sur notre commune, le prix du foncier reste élevé. Certes, cela génère des recettes substantielles au titre des droits de mutation mais force est de constater que cela exclut une partie de la population à l'acquisition immobilière. Il se révèle donc essentiel de réaliser des opérations en primo-accession où le prix du foncier est inférieur à celui du marché de l'immobilier. L'opération sur le lotissement de la Pierre Longue prend donc tout son sens et va permettre à 31 jeunes ménages d'accéder à la propriété. Le maître d'œuvre est déjà désigné. Il s'agit du cabinet QUARTA.

En parallèle, le programme de la micro-crèche connaît aussi un commencement d'exécution avec le choix du cabinet GAUTHIER-GUILLOU comme architectes.

Les jeunes ménages, les enfants en bas âge sont l'avenir de notre commune.

Notre optimisme, s'exprime sur le devenir de notre commune

et les projets qui nous animent. Je souhaite achever cette présentation de nos réalisations par quelques mots sur l'aide apportée au secteur économique et aux croisicais.

Cette année encore, nous soutiendrons les commerçants croisicais par une diminution de 50% des droits de terrasses, les entreprises dans le cadre du lotissement Simalion et les familles par une baisse du taux de la taxe foncière d'un point. Tous les Croisicais seront concernés par cette mesure fiscale.

Enfin, nous soutenons les énergies nouvelles et notamment le projet porté par l'école centrale et EDF Energies Renouvelables et nous aurons l'occasion d'en parler plus en détails au fur et à mesure de son élaboration. Il nous a été reproché de ne pas être sensibilisés aux problématiques environnementales. Or, quoi de mieux que de soutenir, entre autre, les énergies renouvelables ?



TRIBUNE

La période de présentation et de vote des budgets de fonctionnement et d'investissement vient tout juste de se terminer.

19 millions d'euros seront dépensés cette année mais il va manquer 25 000 euros.

POURQUOI ?

Pour un montant très raisonnable, il était possible, sur la **PLAGE ST GOUSTAN**, de poser, dès cet été, un tapis de circulation afin de la rendre accessible à toutes les personnes qui rencontrent des difficultés à se déplacer. Certaines d'entre elles, nous pensons tout particulièrement aux résidents de St Jean de Dieu, ont traversé une période de confinement très éprouvante. Il aurait été légitime de leur accorder une forme de priorité.

Et bien non, même après avoir évoqué le sujet à plusieurs reprises au cours de toutes ces dernières semaines, les élus d'Un Nouveau Cap se sont heurtés à un refus catégorique de la part de Madame le Maire et de ses principaux adjoints. C'était pourtant une **promesse électorale** reprise par toutes les listes candidates aux dernières élections municipales.

Les raisons avancées pour ne pas faire (les mêmes depuis des années) **sont consternantes.**

Entre autres : obligation de préserver les herbes qui poussent sur cette plage, lourdeurs administratives de la part des Affaires Maritimes, difficultés d'entretien, présence d'algues, coûts et absence de budget ...

Sur ce dernier point, en pleine séance de conseil, Mr Beauperin - adjoint en charge des finances - a annoncé, sans le justifier, un chiffre de 80 000 euros. De quoi être perplexe puisque tous les devis obtenus s'établissent à moins de 25 000 €.

Ceci, bien sûr, n'a pas empêché l'équipe majoritaire de voter **un plan d'investissement pluriannuel avec à la clé des montants très conséquents, même si certains sont justifiés.**

A titre d'exemples :

- 297 000 euros pour acheter un appartement destiné à reloger la Directrice des services généraux (pas question de louer, on préfère spéculer sur une hausse certaine du prix de l'immobilier)
- 94 034 euros pour finir les travaux autour de la mairie,
- 180 000 euros pour l'achat d'un terrain de 600 m² pour un parking supplémentaire face à la gare,

- 570 000 euros pour réinstaller l'école de musique (soit) mais en réservant un espace pour une résidence d'artiste (indispensable !),
- 1 378 000 euros pour aménager la piste cyclable du tour de côte,
- 2 146 000 euros pour le complexe sportif dont plus d'un tiers serait consacré à une salle d'haltérophilie,
- 746 000 euros pour une mini-crèche (9 bambins).

A cela, il faudrait ajouter et détailler les augmentations des dépenses de fonctionnement. Au hasard : 214 390 euros pour les fêtes et cérémonies ... embauche de personnel (un régisseur son et lumières pour la salle Jeanne d'Arc) alors que le recours à des prestataires extérieurs s'amplifie.

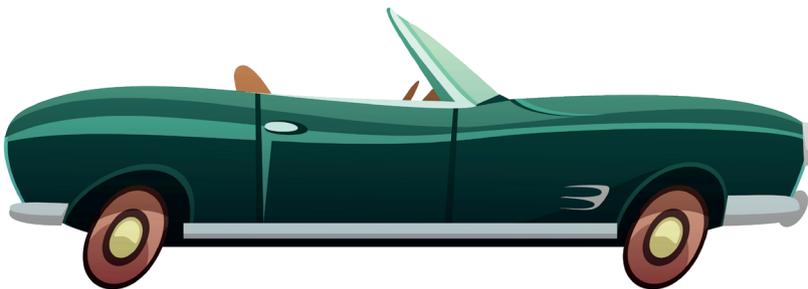
EST-IL TROP TARD POUR LA PLAGE ST GOUSTAN ? Non mais le temps presse. Une erreur d'appréciation est toujours possible et ce serait tout à l'honneur de nos conseillers municipaux majoritaires de bien vouloir rectifier le tir.



PLACE DINAN



LE CROISIC



RASSEMBLEMENT

VOITURES ANCIENNES

Véhicules avant 1980

DIMANCHE **13 JUIN** 2021

de 9h00 à 13h00

Sur inscription gratuite Bulletin d'inscription à remplir
et à retourner à l'Office de Tourisme - Tél. 02 40 23 00 70

